Le 19-11-2025

Télécharger ou imprimer au format PDF

Des milliers de militaires français ont lancé une pétition et ont interpellé le Premier ministre sur le non-respect de la constitution française à propos des dépenses engendrées pour financer l'armée ukrainienne, en matériel et en argent sonnant et trébuchant, sans respect pour la Constitution française qui oblige à un vote du Parlement. Une résolution a été déposée au Sénat par le sénateur Alain Houpert, enregistrée sous le numéro 547, sans réponse… Des milliers de civils soutiennent ces militaires. Le Groupement Citoyen France Libre (GCFL) s'est constitué pour poursuivre les interpellations
Intervenants membres du GCFL : Régis Chamagne (colonel de l'armée de l'air en retraite), Olivier Frot, (ex-commissaire-colonel - ER), Jacques Nikonoff (DPC), Michèle Dessenne (Pardem), Danielle Goussot (RPS-FIERS)

Vidéo enregistrée à l'Université d'automne 2025 du Pardem

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire